

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-10/2020**

Date de convocation : 20 février 2020

Date d'affichage : 20 février 2020

Objet : Vote du Budget Primitif 2020 Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil dix-vingt et le vingt-six février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs LARUE Fabrice – LABLANQUI Jean-Marie – MANEVAL Frédéric – WOZNIAK Jean-Marie – GRACIANO Manu – AUROUX François – BOISSIEUX Thierry – GRANGER Franck – SILVESTRE Rachel – BETON Brigitte – TRAINEAU Marie-France – ANGE Josianne – GIROT Dominique – ROBIN Christelle – CAMU Géraldine.

Absents : BAILLEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence

Absents excusés : DERBIER Paul – JUVENON Marie-Hélène.

Procurations : DERBIER Paul à SILVESTRE Rachel – JUVENON Marie-Hélène à TRAINEAU Marie-France.

Dominique GIROT a été élu secrétaire de séance.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LABLANQUI, adjoint en charge des finances, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2019 du budget Locaux Professionnels – M4 et arrête ainsi les comptes après sortie du Maire de la salle du Conseil Municipal.

♦ Vu le projet de Budget Primitif 2020 Locaux Professionnel – M4 présenté en séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif Locaux Professionnels – M4 pour l'année 2020 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	97 693.67 €	RECETTES	189 674.56 €
001	48 187.39 €		
16	33 500 €		
Ordre	16 006.28 €	Ordre	189 674.56 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	208 024.56 €	RECETTES	208 024.56 €
011	4 850 €	75	22 400 €
65	500 €	77	169 618.28 €
66	13 000 €		
Ordre	189 674.56 €	Ordre	16 006.28 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 026-212600969-20200226-D10_2020-BF

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 2 mars 2020

Le Maire

Fabrice LARUE

